

Commune de



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

## E X T R A I T

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/12

L'an deux mil quatorze, le dix huit avril, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 avril 2014

*PRESENTS* : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine, SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : Monsieur COING Jean-Pierre.

### REGLEMENT INTERIEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du « règlement intérieur des collectivités territoriales » portant sur l'organisation de la vie et des conditions d'exécution de travail au sein de la collectivité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

✓ APPROUVE le règlement intérieur des collectivités territoriales tel que déposé sur la table des délibéré et annexé à la présente délibération,

Certifié exécutoire compte-tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

